



Certificat d'Accréditation

N° : 1-1-002 Rév 03

ALGERAC, reconnu par le décret n° 05-466 du 06 décembre 2005, atteste que :

AIR Algérie
Division Maintenance et Réparation de Aéronefs

Adresse : Base Maintenance, Aéroport HOUARI BOUMEDIENNE
Dar El Beïda-Alger.

est accrédité selon la norme ISO CEI 17025 : 2005 et les règles d'application d'ALGERAC pour les activités d'Etalonnages suivantes :

- ✓ Electricité ;
- ✓ Couple ;
- ✓ Pression.

Les activités et les sites concernés, couverts par l'accréditation sont décrits dans l'annexe technique qui fait partie intégrante du présent certificat.

Durant la validité du présent certificat, l'organisme s'engage à respecter les exigences de l'accréditation.

Date d'octroi : 02/03/2020

Date de fin de validité : 02/02/2024

Le Directeur Général

Nouredine BOUDISSA